

## 2<sup>ème</sup> séminaire des élus – TORNAC – 12 février 2010

### Résumé - Compte-rendu du séminaire (18h45 – 23h)

#### 1/ Introduction par Joël RAIMONDI :

- La 2c2a ! un territoire HCD (haute compétence démocratique)
  - La communication logique (15%) et la communication projetée (85%)
  - Construire du « nous » avec du « je »
  - devoir de pédagogie des élus pour co élaborer un projet de territoire avec les citoyens et expliciter les choix
- Synthèse des éléments recueillis lors de la 1<sup>ere</sup> Assemblée de territoire

330 participants à la réunion de présentation et 90 engagés dans la démarche (5 groupes de travail) revendiquant de participer aux choix et décisions qui les concernent = un territoire de haute qualité démocratique .. questions récurrente : que pensent les absents ? (citoyens et organisations telles UCIA ...)

1/ fièreté des paysages contribuant à la qualité de vie comme patrimoine commun partagé

2. le TOURISME verts de qualité : une volonté de maîtrise (limité l'afflux du tourisme de masse ?)

3/ Maîtrise foncière par la collectivités (éviter l'implantation de lotissements aléatoires et défigurants) .

4/ Logements bien restaurés pour les locations estivales au détriment des populations locales paupérisées

5/ problématique de l'emploi : la précarité et le manque cruel de logement social ; Quid de l'Economie grise ?

6/ questionnements par rapport aux personnes âgées et aux jeunes : loisirs ? culture ? Education, Emplois ? Logements ? santé, transports ? formation ? couveuse d'entreprise ? logement ?

7/ Soutien –reconnaissance des élus vis à vis de la vie associative (centre de ressources et de coordination)

#### Demandes

- de plus de démocratie (information sur les décisions, comprendre les enjeux et les choix )
- de coordination des interventions des collectivités (comprendre le « mille feuille »)
- la logique de vallée : comment faire pour la prendre en compte la concrétiser ?

#### 2/ Intervention de Damien CHRISTIANY en deux temps :

**2-1. L'analyse du rapport de la Chambre régionale des Comptes (CRC) de Languedoc-Roussillon** sur la gestion de la CA d'Alès fait l'objet d'une synthèse sous forme de Power point présentée aux élus, le 12 février 2010. Etablie à partir d'éléments objectifs, cette synthèse met en lumière plusieurs orientations :

- **Une logique de redistribution financière très importante** au cours du précédent mandat. Un pacte financier a été établi à partir du projet de territoire 2008 – 2015. L'importance de la DSC, le droit de tirage en matière de fonds de concours ainsi que les remboursements établis en matière de mutualisation de personnels démontrent une volonté politique forte d'asseoir une solidarité intercommunale par le prisme d'une redistribution au profit des communes membres



- L'intégration communautaire par le transfert de compétences successives se formalise par une dotation globale de fonctionnement (DGF) plus importante que la moyenne nationale (V. analyse du Power point). Par ailleurs, l'attribution de compensation prend en compte l'importance des transferts de charges induits par la nature et l'intérêt communautaire desdites compétences.
- La CRC met l'accent sur l'accroissement des charges de personnels au cours de la période analysée. Par ailleurs, l'évolution des charges nettes de fonctionnement est conforme à la moyenne nationale pour la strate de communauté identique.

**2-2 : Analyse des possibilités d'interactivités entre territoires**, fondée notamment sur le contenu des statuts du syndicat mixte de pays (117 communes : 13 EPCI membres et deux communes « isolées », non rattachées à une structure intercommunale).

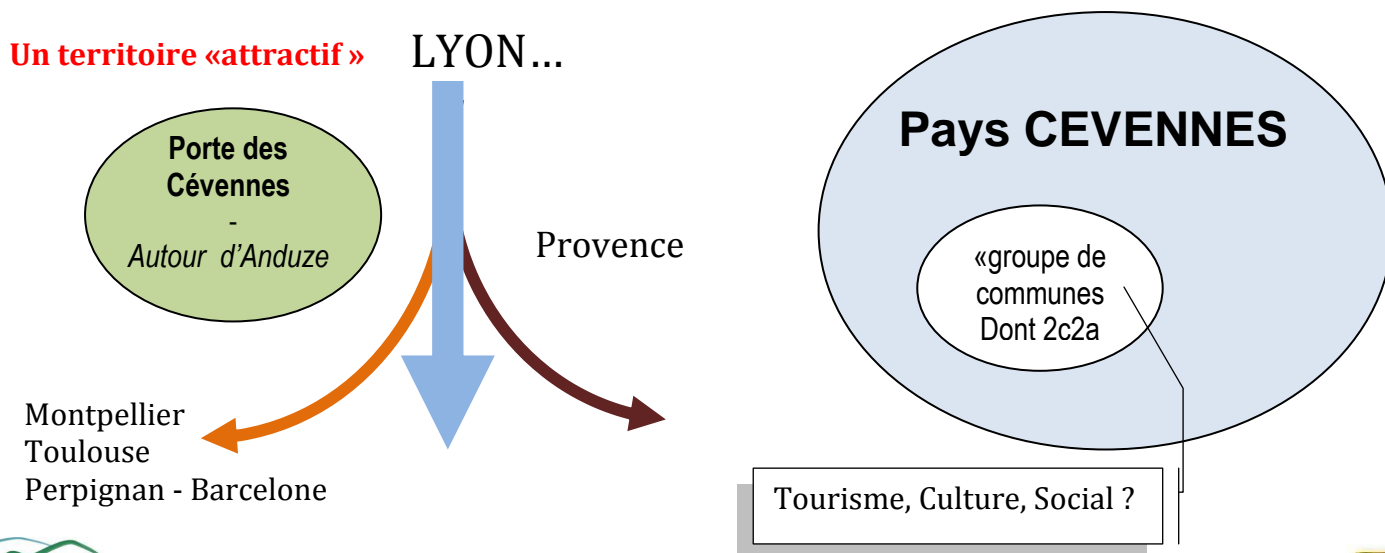
- Force est de constater que la question de la gouvernance du syndicat de pays constitue un frein manifeste à l'appropriation de nouvelles formes de collaboration par le biais de transferts de compétences. En effet, de quelle manière la communauté peut-elle faire valoir ses intérêts, son identité et ses spécificités par le biais du syndicat de pays ?
- Toutefois, l'analyse des statuts démontre que des systèmes à la carte sont envisageables. Actuellement, l'assainissement non collectif, le haut débit ainsi que l'emploi (PLIE) sont gérées à la carte.

Il pourrait en être autant d'autres compétences comme le tourisme. Le Pays travaille actuellement à la structuration des OTSI sur son territoire ainsi que sur la taxe de séjour, à l'échelle des EPCI.

**L'éventualité de créer un syndicat mixte sur le secteur des Vallées** et rattachant la CA du Grand Alès apparaît, de ce fait, une hypothèse à approfondir. Une nouvelle gouvernance, de nouvelles compétences partagées (nécessité de travailler sur la subsidiarité à l'échelle de ce périmètre encore théorique) constituent une piste de travail qui mérite d'être pérennisée.

**3/ DEBAT après travaux en 2 groupes : Cf** questions listées sur les tableaux de papier .

**3-1 : Scenario No 1 : Faire fonctionner l'existant** : l'actuel Pays Cévennes (117 communes 13 intercommunalités + 2 communes) est il un **outil « utile »** ? Quelle « plus value » apporte t il ? (**efficacité ? efficience ?**). Quelles sont les possibilité d'agir en son sein (sous son égide) par compétences à la carte ? en respectant le principe de subsidiarité ?



### 3-2 Scénario No 2 : Impulser une nouvelle Logique de Vallée

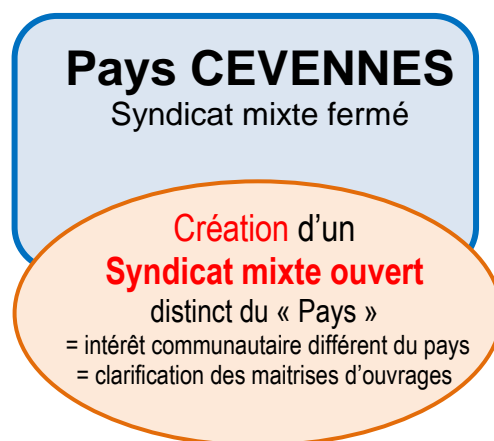
Visant à développer une économie culturelle du tourisme spécifique, dépassant les cadres administratifs existants. Trop de structures, couteuses à compétences enchevêtrées, empêchent l'Action (Communes, Intercommunalités, Cantons, Département, Région, Etat, Europe + Pays, Parc National, Eurorégion, Communauté de Travail des Pyrénées, Arc Latin, Euroméditerranée et de multiples syndicats à l'instar du SIVU)

Il s'agirait de créer une association ou un syndicat mixte ouvert à compétences tourisme et économie culturelle élargie aux collectivités concernées et volontaires. Ce nouveau syndicat intégrerait l'actuel SIVU en charge du seul foncier du « petit train » dont la gestion est assurée par une société privée (CITEV)

La question étant : comment la 2C2A peut élaborer ce qui la réunit (un projet qui rassemble) en prenant en compte ce qui «divise» (dissensus) et partager cette vision aux collectivités intéressées ?

Au titre de la logique « vallée du Gardon d'Anduze – porte des Cévennes » La communauté de communes autour d'Anduze prendrait l'initiative de créer une dynamique créative avec les collectivités intéressées.

Ce nouveau syndicat inclurait des **collectivités membres et non membres du Pays** et pourrait nouer une « entente » avec l'agglomération du Grand Alès sous l'égide du Pays Cévennes et via le Comité départemental du Tourisme .



#### 4/ En guise de Conclusion :

Il est acté qu'un troisième séminaire (date encore non confirmée) se tiendra après la 2<sup>e</sup> assemblée de territoire afin d'affiner les réflexions sur les différents scénarii notamment celui de la constitution d'un syndicat mixte ouvert obéissant à un périmètre supra-communautaire et plus confirmé à une logique de vallée.

Par ailleurs, une étude complémentaire doit permettre de mettre en perspective les hypothèses de rapprochement avec les communautés limitrophes.

Documents de travail nécessaires à la poursuite de l'étude :

- Statuts des communautés de communes concernées ;
- Fiche DGF 2009 ;

Joel Raimondi & Damien Christiany